

(RE)CONSTRUIRE LA CITOYENNETÉ EN AFRIQUE : LE CONTE COMME UN OUTIL ADJUVANT

Boukary BORO

Université de Ouahigouya, Burkina Faso

borobouly06@yahoo.fr

Résumé : Le conte est sans conteste l'un des genres de la littérature orale le plus étudié. L'intérêt soutenu dont fait l'objet ce genre narratif est dû, en partie, à ce constat unanime qu'il est un outil important d'éducation et de formation, notamment dans les civilisations où la parole occupe une place prédominante dans le mécanisme de communication. Ainsi, dans le contexte des sociétés à forte tradition orale, la propriété éducative du conte est appréhendée, très souvent, à l'aune des valeurs morales et des codes sociaux qui y sont diffus. Mais au-delà de la dimension éducative évidente, une performance de contage, dans sa réalisation primaire, met en lien plusieurs autres éléments dont l'analyse permet de comprendre que le conte sert, peut-être inconsciemment, à actionner trois leviers indispensables à l'édification de citoyens responsables. Face à l'évolution accélérée de nos sociétés, qui laissent de moins en moins de la place à la communication directe, c'est-à-dire au partage des émotions réelles, face à la montée des sentiments égocentriques et à l'étiollement du sens de la communauté, le conte peut être, dans certains contextes, l'un des remparts contre la désagrégation sociale, et un outil de (re)construction citoyenne. Cet article démontre comment le conte peut participer à l'édification d'une société harmonieuse, par sa capacité à permettre de construire un citoyen à partir de trois pivots : l'être social, celui capable de se fondre dans un ensemble régi par des règles et des normes, l'être humain, celui pouvant être sensible à son prochain, et l'être individu, celui capable d'être libre et créatif.

Mots-clés : conte – éducation – citoyens – société harmonieuse.

Abstract : The tale is undoubtedly one of the genres of the most studied oral literature. The sustained interest in this narrative genre is due, in part, to this universal recognition that it is an important tool for education and training, especially in civilizations where speech occupies a prominent place in the mechanism communication. Thus, in the context of societies with strong oral tradition, the educational property of the tale is apprehended, very often, by the yardstick of the moral values and the social codes that are diffused there. But, beyond the obvious educational dimension, a storytelling performance, in its primary realization, links several other elements whose analysis makes it possible to understand that the tale serves, perhaps unconsciously, to activate three levers essential to the building responsible citizens. Faced with the accelerated evolution of our societies, which leave less and less room for direct communication, that is to say the sharing of real emotions, faced with the rise of egocentric feelings and the erosion of sense of community, the tale can be, in some contexts, one of the ramparts against social disintegration, and a tool for citizen (re)construction. The paper will demonstrate how the tale can participate in the building of a harmonious society, by its ability to build a citizen from three pivots: the social being, one capable of blending into a whole governed by rules and norms, the human being, one capable of being sensitive to his neighbor, and the individual being, one capable of being free and creative.

Keywords: Tale – education – citizens – harmonious society

Introduction

Il était une époque où dans les sociétés, l'ordre, le sens de la communauté et le respect de l'autorité étaient des valeurs relativement vives des mœurs. Aujourd'hui, il apparaît que ces valeurs s'étiolent dangereusement au point de menacer la cohésion sociale. En effet, les sociétés humaines connaissent de plus en plus des mutations de divers ordres. Sur le plan politique, les peuples aspirent à des sociétés où ils peuvent exprimer librement leur volonté. A priori, vivre dans une société où les libertés sont garanties est, à maints points de vue, préférable à toute autre forme de système social. Seulement, force est de noter que, dans les pays dont le processus de démocratisation est encore balbutiant, beaucoup de sociétés trainent, tel un boulet, un mal qui corrompt et menace le développement socioéconomique : l'incivisme. Quelle que soit la forme d'expression de ce dernier, tout le monde reste unanime qu'il faut impérativement y remédier pour assurer une communauté et un vivre-ensemble harmonieux où chacun respecte l'autorité et se sent responsable du bien commun.

C'est dans cette perspective de quête d'une société plus citoyenne que s'inscrit la présente contribution. Elle interrogera un élément du patrimoine oral, en l'occurrence le conte, pour comprendre si cet outil séculaire d'éducation et de formation, jadis utilisé par les sociétés de tradition orale, peut servir à (re)bâtir une société en phase avec les valeurs du civisme, de la tolérance et de la coconstruction sociale.

Cette étude va s'appuyer sur les résultats de nos enquêtes de terrain, que nous réalisons depuis quelques années. En effet, dans le cadre de la préparation de notre thèse de doctorat de littérature orale, nous avons réalisé des collectes de textes oraux, notamment dans le village de Nassan et à Tougan, dans la province du Sourou. Nous avons ainsi enregistré des contes et autres textes assimilés dans leur contexte « naturel » d'énonciation, c'est-à-dire en oralité première¹, lors de veillées, auprès des populations. Nous avons alors pu constater, lors de ces séjours d'immersion, qu'une séance de conte est aussi un moment d'instruction civique, inconsciemment vécu par tous les participants à la veillée. Il ne s'agira pas pour nous ici de présenter un corpus

¹ On parle d'oralité seconde lorsque le texte oral est fixé sur un support matériel (transcription sur papier ou enregistrement à l'aide d'un moyen audiovisuel).

de contes, étant donné que ce qui fait l'objet de notre étude, c'est cette culture citoyenne que le conte inculque à l'individu, notamment, lorsque ce dernier assiste à une veillée. Évidemment, même quand on reçoit le conte dans une oralité seconde ou en néo-oralité², on perçoit toujours sa propension éducative ; cet aspect aussi ne sera pas occulté dans cette étude, pour laquelle nous convoquerons l'analyse sociologique, en ce sens que le conte, en tant que genre littéraire, est un phénomène social.

1. Cadre conceptuel

Avant d'appréhender le conte comme un outil d'aide à l'édification citoyenne, il nous paraît indiqué de situer, du point de vue conceptuel, les deux notions centrales de notre réflexion, afin de nous entendre sur leur contenu.

Le concept de citoyenneté est un terme plurivoque dont l'acception varie selon les époques et les civilisations.

Dans la Grèce antique, la citoyenneté se dit « *politeia* », terme qui signifie par ailleurs « constitution » et « ensemble des citoyens ». C'est une notion qui est apparue avec la création des Cités-États (*polis*), qui prônaient l'égalité entre tous les hommes. Mais était citoyenne toute personne qui participait aux décisions de la cité, en lien avec la confection des lois, l'entrée en guerre, les décisions de justice. Un citoyen pouvait posséder la terre, contrairement aux esclaves et aux métèques ; mais il avait l'obligation de remplir certains critères (âge, sexe, statut du géniteur) et faire son service militaire. Ainsi, la citoyenneté suppose que le lien qui existe entre l'individu et la cité est éminemment politique. Christian Bruschi (1996 : 11) rappelle d'ailleurs que ce n'est point la cité qui crée le citoyen, mais le type de rapport de l'individu à la cité. Aristote (330 av. J.-C.) reconnaît, lui aussi, le statut politique du citoyen, car celui-ci participe, normalement, à la vie publique de la cité. En somme, la citoyenneté grecque était bâtie, d'une part, sur l'égalité des hommes devant la loi, et, d'autre part, sur la capacité de l'individu de participer à la vie politique, mettant alors en marge les individus de statut esclave ou étranger.

² On parle de néo-oralité lorsqu'un texte oral est médiatisé hors de son contexte habituel, sous forme de spectacle vivant, d'émissions de radio ou de télévision.

Chez les Romains, la citoyenneté a été un processus ; son acquisition s'est faite de façon progressive, sur plusieurs siècles. Le citoyen avait des droits étendus ; quiconque avait ces derniers avait aussi, systématiquement, le droit de cité (*jus civitas*). Il avait notamment le droit de faire appel en cas de condamnation, et de bénéficier de protection de l'Empire. C'est pourquoi Bruschi (*op. cit.*) la qualifie de citoyenneté « identitaire et non participative », c'est-à-dire une citoyenneté de figuration où l'individu a droit de cité, mais pas celui de participer à la gestion de la cité. Toutefois, contrairement à celle grecque, la citoyenneté romaine est intégratrice et pouvait être octroyée à tous.

Sous l'Ancien Régime en France, la citoyenneté était donnée à ceux qui avaient participé au mouvement communal des XII^e et XIII^e siècles. À l'époque, est citoyen celui qui se soumet à la souveraineté du roi, sans participer aux affaires publiques (Jean Bodin, 1576). C'est au XVII^e siècle que Thomas Hobbes (1651) va définir le citoyen comme un :

membre d'une communauté politique ayant rompu avec l'état de nature et ayant passé un contrat avec les autres individus, en vue d'acquérir la sécurité au sein d'une communauté politique soumise au pouvoir absolu du souverain.

Qu'en est-il de la notion de citoyenneté dans son acception moderne ?

C'est Jean-Jacques Rousseau (1762) qui fut le premier à fournir une définition moderne du concept de citoyen ; il conçoit ce dernier dans une approche participative et active. Pour lui, la citoyenneté ne procure pas automatiquement des privilèges particuliers, mais offre la possibilité de participer à la vie publique de la cité.

Mais c'est l'abbé Sieyès (1789) qui fixera, de façon plus ou moins précise, les critères de définition d'un citoyen : égalité devant la loi, vocation à participer à la vie politique. Cependant, il faut attendre jusqu'à la moitié du XIX^e siècle pour voir la citoyenneté s'exprimer dans sa plénitude, avec notamment l'instauration du suffrage universel.

Somme toute, la citoyenneté peut être perçue à la lumière de la définition que donne Bruschi (*op. cit.* : 13) au concept de citoyen : « un être conscient d'appartenir à une communauté d'individus agissant dans le sens de l'intérêt général ». C'est la définition que nous adopterons dans le cadre de notre réflexion.

Quant au conte, il est difficile à définir de manière univoque et exclusive. C'est un des genres majeurs de la littérature orale. Le qualificatif « majeur » ne signifie point, ici, que le conte est supérieur aux autres genres oraux, mais simplement pour indiquer qu'il est populaire et présent dans toutes les civilisations. Il est tout aussi difficile de situer l'origine du conte. Pierre N'Da (1984 : 11-13) a dépoussiéré toutes les théories y relatives, mais sans satisfaction apparente. Parmi les multiples tentatives d'explication de l'origine du conte – théories orientaliste, aryenne, anthropologique – celle fournie par les traditionalistes africains semble proche de notre univers³, mais, encore une fois, toutes ces spéculations trouvent leur explication dans la volonté de l'homme de trouver sens et origine à tout. En tout état de cause, même en actualisant les connaissances de N'Da (op. cit.), « aucune théorie [...] n'explique, de façon convaincante la genèse des contes » (p. 13).

À la lumière de la multiplicité des théories sur sa genèse, le conte apparaît, dans bien des cas, comme une sorte de mythe⁴ dégradé dont le sens semble, là aussi, équivoque. En effet, la distinction entre le conte et d'autres genres oraux comme le mythe, la légende, la fable n'est pas nette, notamment lorsqu'on les appréhende dans une société comme celle africaine. Léopold S. Senghor (1962)⁵ a d'ailleurs relevé qu'il n'y a pas de frontière étanche entre les genres oraux. Par exemple, chez les Sanã⁶, le terme *níni* (plur. *nínínɔ*) renvoie au conte et, dans certains cas, au proverbe et à l'énigme. Il apparaît donc que le mot « conte », dans certaines civilisations, ne rencontre pas exactement l'acception occidentale et puritaine qui lui est reconnue. C'est pourquoi, nous faisons nôtre cette définition de N'Da (op. cit.) qui nous paraît équilibrée et « moins étriquée » : les contes sont des :

récits à caractère, à la fois littéraire, ludique, didactique que, traditionnellement, les villageois font au cours des séances de contes, ainsi que les récits recueillis auprès des

³ Chez les Fang du Gabon, les contes proviennent des ancêtres ; chez les Baoulé, ils sont d'origine divine, de même que chez leurs frères Agba qui précisent que Dieu est passé par l'araignée pour transmettre le conte aux hommes (N'Da, 1984 : 13). Chez d'autres cultures comme chez les Sanã et les Mossi au Burkina Faso, le conte a été transmis aux hommes par un génie, par l'intermédiaire d'un chasseur.

⁴ Eliade Mircea (1963 : 15) définit le mythe comme un récit qui « raconte une histoire sacrée, relate un événement qui a lieu dans le temps primordial, le temps fabuleux des commencements ».

⁵ Dans la Préface de *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence Africaine.

⁶ Les Sanã, désignés sous le vocable de « Samo » dans la littérature ethnologique (voir Françoise Héritier, Suzanne Platiel, Maurice Delafosse), sont un groupe social mandé situés au nord-ouest du Burkina Faso, dans les provinces du Sourou et du Nayala.

populations villageoises, perçues par elles comme des contes, traduits et écrits par des intellectuels occidentaux ou africains. (p. 22)

Notre réflexion ayant une valeur contributive, elle s'inscrit dans les traces des travaux déjà réalisés sur la fonction éducative du conte, d'une manière générale. Nous pensons, en premier chef, à l'étude monumentale de Pierre N'Da K. (1984) qui, de façon circonstanciée, a démontré que le conte, en Afrique traditionnelle, est un outil complet d'éducation et de formation pour l'individu, quels que soient son âge et son sexe. Senghor (*op. cit.*) reconnaît, lui aussi, cette fonction gnomique du conte. Si ce dernier a mis le doigt sur les règles de conduite sociales qu'enseignent les contes, il n'a cependant pas distinctement et suffisamment mis en relief le fait que le conte aide l'individu à prendre conscience de son inscription dans une communauté qui doit être les points de départ et d'arrivée de tous ses actes. Pour sa part, Ascension Bogniaho (1999) reconnaît que le conte, par son rôle de psychodrame, aide à réguler la société en aplanissant, par des voies détournées, les tensions sociales. Si ce constat ne souffre d'aucune contestation, l'auteur n'explique et ne détaille cependant pas les différents niveaux d'implication du conte qui permettent d'aboutir à ce type de société. C'est cela qui est au cœur de notre étude.

Mais avant d'entrer véritablement dans l'objet de notre réflexion, rappelons quelques éléments principaux qui fondent la performance du conte.

2. Les facteurs performatifs du conte

La notion de « performance » en oralité est entendue ici dans son acception anglo-saxonne. Dans notre propos, il s'agira de rappeler les principaux paramètres composant le procès de réalisation du conte énoncé oralement *hic et nunc* (Ursula B. et Jean D., 2008 : 19)⁷.

2.1. Temps, lieu et circonstances d'énonciation du conte

Dans la plupart des cultures, notamment africaines, la saison sèche et la nuit sont les temps du conte. Cette restriction temporelle est justifiée par le caractère agraire

⁷ Pour davantage cerner la notion de « performance », voir aussi Geneviève Calame-Griaule (1970), Veronika Görög-karady (1981b), Sabine Steinbrich (1997), Ruth Finnegan (1992), etc.

de ces sociétés qui se consacrent, toutes occupations cessantes, aux activités agricoles en saison d'hivernage. Dans certains cas, cette condition liée au temps d'énonciation du conte est soutenue par divers types de menaces à l'endroit des éventuels contrevenants. Mais si une personne transgresse l'interdit de conter le jour, certaines traditions ont prévu des formules ou des actes de contrition pour se prémunir d'éventuelles conséquences. Par exemple, chez les Sanā et les Bissa du Burkina Faso, on dit la formule suivante chez les premiers : « oiseau, va dire à ma mère que je dors »⁸ ; chez les seconds, on avale une petite pierre.

Le conte est un genre hautement profane. En dehors de la brousse et des contextes sociaux graves (deuil, cérémonies rituelles), le conte peut être dit partout où les hommes se retrouvent dans l'espace villageois pour deviser. D'ailleurs, dans la plupart des communautés rurales, le conte fait partie des sujets de causerie de la nuit. Suzanne Platiel (1984) décrit parfaitement une soirée de contes, telle qu'elle se déroule chez les Sanā :

Les soirées de contes sont très informelles et représentent plutôt un banal événement de la vie quotidienne, rarement prémédité ; après le repas du soir, au cours de ces longues soirées de pleine lune, si chaudes en saison sèche, quand toute la famille se trouve rassemblée dans la cour de l'enclos ou sur le terre-plein devant la maison [...], quand toutes les nouvelles ont été échangées, comme pour ranimer la conversation qui languit, quelqu'un dans l'assistance, spontanément, ou encore à la demande, se met à raconter un conte, sans bouger de sa place et sans même se lever. (p. 27)

Ainsi, le conte fait partie intégrante des sujets de causerie de la nuit, et n'a pas besoin de dispositions particulières spatiales pour être dit. Il peut se dire dans la cour de la concession, à l'intérieur de la maison, sous l'arbre à « palabres », sur l'aire de jeux des enfants, entre autres. Cette propriété libre des conditions spatio-temporelles et circonstanciennes d'énonciation du conte est aussi une réalité au niveau de la qualité des acteurs de la veillée de contes.

⁸ Chez les Sanā, on considère que c'est l'oiseau qui colporte la violation de l'interdiction de conter le jour. Et d'après une croyance populaire, la personne qui conte en plein jour verra sa mère mourir si l'oiseau prend l'initiative d'informer cette dernière. Donc, dire cette formule, c'est comme si on enlevait cette possibilité d'initiative à un oiseau, qui refusera de porter l'information à la mère du conteur, épargnant ainsi celle-ci de la mort.

2.2. *Statuts des partenaires de l'énonciation*

Le caractère profane du conte ne se limite pas à la « légèreté » de ses cadres d'expression, il est aussi lié au fait que n'importe qui peut le dire. En effet, toute personne, sans distinction de sexe ni d'âge, peut préférer le conte, à condition de maîtriser l'art du discours narratif. Il n'y a pas, pour ainsi dire, de conteur professionnel en milieu rural ; mais il y a des personnes talentueuses dans le contage, disposant d'un répertoire riche et varié de récits. Dans nombre de cultures, certaines catégories sociales, comme les rois, les prêtres religieux ou les femmes en état de gestation, se gardent de conter. Dans tous les cas, l'on ne peut pas conter seul, quand bien même l'on disposerait d'un riche répertoire d'histoires et l'on maîtriserait l'art de narrer. Un conteur a besoin d'un public-auditeur, même si ce dernier se réduit à une seule personne. La présence d'un public est d'autant plus nécessaire qu'il joue un rôle collaboratif dans la production du conte ; il joue un rôle phatique, d'interlocution pour assurer l'énonciateur, par des interjections d'acquiescement ou d'étonnement, que ce qu'il dit est écouté. Mieux, il peut intervenir parfois pour compléter le récit, rectifier certaines péripéties de l'intrigue : c'est ce qui fait dire à certains que le conte participe d'une coénonciation, faisant de l'énonciateur et de l'énonciataire des partenaires, des complices dans la production de ce genre oral narratif.

2.3. *Modalité d'énonciation du conte*

Le conte est un genre qui se dit. Toutefois, il peut comporter des séquences chantées. Les chansons dans les contes ne sont pas du hors-texte ; elles font partie intégrante de la trame de l'histoire racontée. Elles ne sont pas le fait du conteur, mais des personnages du récit ; le conteur n'est qu'un simple passeur. Les contes qui comportent une partie dite et une partie chantée sont couramment désignés sous le vocable de « chantefables ».

Par ailleurs, il intervient dans la narration du conte des éléments extralinguistiques, faits de gestes, de mimiques et de postures corporelles. Tous ces

éléments jouent un rôle important dans la réception du conte, car ils donnent un caractère vivant, voire théâtral à la veillée.⁹

Tous ces éléments liés à la performance sont non seulement inhérents au genre conte, mais contribuent, surtout, à conférer à celui-ci toute la fonction éducative et didactique qu'on lui reconnaît.

3. Le conte : un genre d'éducation citoyenne

La dimension éducative du conte n'est plus à démontrer. Si ce genre oral a survécu aux âges et aux différentes mutations sociales, et continuent de se perpétuer – notamment en oralité seconde et en néo-oralité¹⁰ –, cela est lié, en grande partie, à ses fonctions fortement sociales et, notamment, son influence attestée dans le processus d'éducation, de formation et d'apprentissage chez les jeunes enfants.

Dans notre propos, nous mettrons en évidence cette propriété éducative du conte, à partir de trois leviers (l'être social, l'être humain et l'être individu) qui, mis ensemble, contribuent, à notre sens, à édifier une personne citoyenne.

3.1. Le conte comme outil de formation d'un être social

L'homme ne naît pas social, il le devient au fur et à mesure qu'il intériorise les règles du groupe social auquel il appartient. Ainsi, la socialisation¹¹ est un long processus fait d'assimilation de valeurs, d'apprentissage, de savoir-être et de savoir-faire ; elle dure toute la vie. L'enfance et l'adolescence sont les périodes les plus délicates et les plus intenses du processus de socialisation. En effet, selon Piaget (1972) et Mead (1982), c'est à cette période de la vie de l'individu que s'opèrent les deux

⁹ Geneviève Calame-Griaule (1977b), Marcel Jousse (1974), Jacques Dournes (1976), Jean Derive (1975) et Herman Hochegger (1978) ont particulièrement travaillé sur la gestuelle dans la littérature orale africaine.

¹⁰ Il faut en effet regretter que les veillées de contes spontanées ne soient plus courantes dans certains villages. Nous l'avons constaté sur le terrain ; nous avons dû solliciter quelques personnes ressources pour pouvoir enregistrer des contes dits en conditions « normales ». Les raisons de cette situation sont multiples : avènement de nouveaux moyens de distraction (télévision, internet), scolarisation généralisée (les enfants sont absorbés par leurs devoirs et leçons), rareté de conteurs talentueux, etc.

¹¹ La socialisation est définie par G. Ferréol et al. (2009) comme « le processus par lequel les individus apprennent les modes d'agir et de penser de leur environnement, les intériorisant en les intégrant à leur personnalité et deviennent membres de groupes où ils acquièrent un statut spécifique. La socialisation est donc à la fois un apprentissage, conditionnement et inculcation, mais aussi adaptation culturelle ».

mécanismes clés de la socialisation, à savoir *l'apprentissage* et *l'intériorisation des modèles*.

Dans les sociétés à forte tradition orale, le conte joue un rôle important dans le processus de socialisation de l'enfant, en particulier. C'est une instance, un agent de socialisation qui est antérieure à l'école, aux médias et cadres religieux. Une veillée de contes est certes un cadre de distraction et de défoulement, mais aussi, et surtout, une école sociale où on inculque des valeurs et des normes sociales auxquelles le groupe attache du prix. En effet, en faisant triompher le bien sur le mal, le gentil sur le méchant, le travailleur sur le paresseux, l'honnête sur le malhonnête, le respectueux sur l'irrespectueux, etc., le conteur véhicule ainsi des représentations sociales, et apprend à l'auditoire les implications des différents types de comportements, faisant alors du conte « une source de lumière pour la conduite personnelle dans la vie et l'intégration harmonieuse dans le milieu social » (Aniou, Gubbels et Pasquier, *s.d.*, p. 13).

Même quand le conte ne se termine pas par une leçon de morale explicite, comme c'est souvent le cas, il met toujours en évidence, à travers divers types de personnages, des attitudes, des qualités et des vices que le public doit intégrer, en fonction des conséquences auxquelles a abouti chacun de ces éléments, pour se positionner dans le groupe. La récompense ou le châtement qui sanctionne le comportement d'un personnage donné indique, d'une manière allusive, la règle sociale que la communauté agrée, et l'agissement qu'elle ne tolère pas. Ainsi, le conte contribue à mettre en place un faisceau d'*habitus*¹² dont le respect assure une société harmonieuse où chaque individu se soucie de l'intérêt de son prochain.

Au-delà des valeurs intrinsèques que le conte véhicule, une veillée est, en elle-même, un moment symbolique de socialisation qui enseigne à l'individu des valeurs fondatrices d'une société. En effet, le conte réunit plusieurs personnes de statuts différents, mais qui, le temps de la veillée, communient ensemble et découvrent ainsi le sens de la solidarité, du partage voire de l'égalité. Par ailleurs, l'espace du conte est celui de la proximité, du rapport à autrui, de l'échange, de l'attention et de la liberté. Assis en cercle en demi-cercle, les auditeurs sont presque en contact physique les uns

¹² La notion d'*habitus* a été développée par Pierre Bourdieu (1980, p. 88).

avec les autres ; la prise de parole est libre, et chacun réalise qu'il est utile dans la réussite de la veillée et doit faire attention aux autres. Parlant justement de l'attention, on sait que c'est une qualité qui empêche d'être indifférent à son entourage ; cultiver l'attention, c'est apprendre à faire attention à son environnement, aux actes que l'on pose pour ne pas indisposer celui-ci, c'est tout simplement avoir le sens du respect des autres. L'attention est aussi la résultante du principe du raisonnement logique qu'inculque la trame du récit du conte. Il faut effectivement noter qu'un conte est très souvent un enchaînement de relations de cause à conséquence : un défaut ou un mauvais comportement d'un personnage lui réservent un triste sort ; par contre, un personnage vertueux, qui pose des bons actes s'en sort, à la fin du récit, qualitativement transfiguré. Ainsi, le conte enseigne à l'individu que tous les actes qu'il peut être amené à poser sont potentiellement porteurs, pour lui et la société dans laquelle il vit, d'implications fâcheuses ou bénéfiques. Ce schéma de raisonnement permet à l'individu, avec une bonne dose de bon sens, de réfléchir d'abord à la portée de ses actions et de ses décisions, avant de les réaliser.

D'autre part, le long processus de socialisation passe également par la maîtrise de la langue. En effet, la langue est un facteur important d'insertion sociale, et il est une certitude qu'à force d'écouter régulièrement les contes, l'individu apprend à mémoriser les subtilités de la langue. Savoir parler confère, sans conteste, à l'individu un statut social prépondérant. C'est d'ailleurs convaincus de cette vertu de la maturité linguistique que les Sanã voient dans le conte un outil d'initiation des enfants à la maîtrise de la parole (Platiel, 1993). Il est évident que pour comprendre la société et se faire comprendre, il faut privilégier le langage à tout autre outil de communication. C'est là que le conte peut jouer un rôle capital, notamment dans la faculté d'écoute et de mémorisation qu'il permet de développer, la faculté de symbolisation et d'abstraction et la faculté à initier à un raisonnement logique.

Somme toute, le conte est un véritable outil d'éducation qui contribue à faire de l'individu un être social en prise directe avec des valeurs et des normes sociales qui ont permis de construire sa communauté d'appartenance. Certes, la socialisation par le conte est incontestablement plus active et porteuse avec les enfants et les

adolescents¹³, mais elle peut être aussi utile avec les adultes, dans la mesure où lorsque ceux-ci se mettront à conter, ils actualiseront des représentations qu'ils ont assimilées dès leur jeune âge.

De toute évidence, et c'est même un lieu commun de le dire, le conte permet de transmettre à l'individu toutes les valeurs, tous les codes de comportement auxquels sa société attache du prix. Mais en amont de cette construction d'un être sociable, la performance et les enseignements du conte font d'abord de l'individu un être humain.

3.2. *Le conte comme outil de construction d'un être humain*

Le capitalisme à outrance, la course effrénée aux biens matériels, l'individualisme, le repli identitaire, la concurrence, entre autres réalités de nos sociétés actuelles, dénaturent le sens de l'humanisme de l'homme. Encore une fois, le conte pourrait contribuer à cultiver en l'individu son sens humain si les veillées dédiées à ce genre étaient observées dans les communautés. D'abord, qu'est-ce qu'un être humain ?

Dans notre propos, nous allons au-delà de la définition qui considère l'être humain comme un membre de l'espèce *homo sapiens*, pour épouser ce point de vue philosophique de Peter Singer (1997, p. 92) pour qui l'être humain a « la conscience et le contrôle de soi, le sens du futur et du passé, la capacité d'entrer en relation avec les autres, de se préoccuper des autres, la communication et la curiosité ». En disséquant cette définition en ses concepts centraux, l'on se rend compte que le conte peut en effet jouer un rôle non négligeable dans la mise en place de certains attributs de l'être humain.

Premièrement, conter participe d'une démarche créative que l'on trouve du plaisir à partager avec les autres. Comme précédemment indiqué, on ne conte jamais seul ; on est en relation avec d'autres personnes qui, au meilleur des cas, interviennent dans la narration pour poser des questions, compléter ou rectifier des passages du récit. Ainsi, l'auditoire d'un conte est dans une dynamique d'écoute active, conférant alors à la veillée un véritable moment d'interaction, de coopération entre les

¹³Arlaud Laurence (2005) pense en effet la même chose : « la socialisation à travers les contes de fées pourrait n'en être que plus prégnante dans la mesure où elle s'adresse à un public jeune donc plus porté à croire » (p. 7)

interlocuteurs, et un cadre d'apprentissage de relations interpersonnelles où on admet la pluralité des points de vue, dans un respect mutuel. Il faut par ailleurs noter qu'un bon conteur n'est pas focalisé que sur son récit ; il épie aussi les réactions, l'expression corporelle de son public, pour davantage intéresser son histoire. Mieux, pour éviter que son public ne se lasse très tôt, certains conteurs puisent, dans leur répertoire, des récits de belle facture pour contenter leurs auditeurs. La disponibilité et ce souci pour le « confort » des autres est la manifestation d'une certaine humanité.

Deuxièmement, une séance de contes est un instant de partage d'émotions. En effet, en revivant ensemble les drames sociaux, les participants à une veillée partagent, dans une véritable communion, les peurs, les joies, les courages que suscitent les actions ou le sort des personnages. Le fait de vivre ces émotions avec les autres permet à l'individu de réaliser qu'il n'est pas seul à affronter ces situations. Pour l'enfant et l'adolescent, en particulier, le conte permet alors d'exprimer et comprendre leurs pulsions et leurs peurs à travers ce qui est évoqué dans le récit, et de se rendre compte, à l'image du héros, qu'il est toujours possible de trouver une solution aux épreuves et angoisses auxquelles on peut être souvent opposés. La structuration interne même du récit en situation initiale, en intrigue et en situation finale réparatrice enseigne à l'individu le cycle même de toute situation sociale. Quand un individu s'abreuve aux sources de ce fonctionnement de la vie, il apprend à regarder la société et à considérer les autres avec optimisme et volonté de contribuer, comme les héros des récits, à leur salut.

Troisièmement, est humaniste celui qui « a le sens du futur et du passé ». Incontestablement, le contexte général du conte, à plus d'un titre, permet de révéler le côté humain de cette pratique langagière sociale. En effet, dans la forme, la tenue des veillées de contes est, en elle-même, la traduction d'une volonté de transmettre et perpétuer un héritage culturel dont il est difficile de situer l'origine. Le conte est un pendant de la tradition qui constitue le socle sur lequel une société doit s'appuyer pour apprivoiser les réalités du monde actuel et se construire. De plus, lorsque les adultes partagent ces moments de contes avec les plus jeunes, c'est une façon d'enseigner à ces derniers le devoir de partage qui sera le leur quand ils deviendront adultes à leur tour.

De sorte que, si cela est une réalité, la communauté s'inscrit dans un cycle vertueux et constant de transmission et de renouvellement de savoirs et des codes sociaux indispensables à la vie en société.

Dans le fond, le conte est éminemment éducatif et didactique. Les leçons de morale et les codes de comportement évidents ou allusifs qui se dégagent dans les récits, découvrent les desseins on ne peut plus clairs des énonciateurs à l'endroit des énonciataires : rappeler les valeurs et les normes sociales qui ont caractérisé la vie des communautés d'alors, et montrer ainsi la voie à suivre pour l'épanouissement de la société d'aujourd'hui et celle de demain. Cela participe bien d'une perspective humaniste dans la mesure où, *in fine*, le conteur s'inscrit dans un projet de construction d'une communauté viable, fondée sur des vertus qui varient, certes, d'une culture à une autre, mais qui constituent le ciment des sociétés. Par ricochet, on peut dire que le conteur prend en charge, moralement parlant, l'avenir du groupe, en lui traçant les sillons de la bonne conduite indispensable pour une vie en société réussie.

Le conte est un outil d'édification de l'humanité. C'est bien cette qualité, entre autres, qui lui vaut sa perpétuation par tous les moyens. Mais au-delà de ce levier, il participe aussi des projets de l'individu pris dans sa singularité.

3.3. *Le conte comme outil de construction d'un être individu*

Il peut paraître incongru de parler d'«individu» après tout ce qui a été dit sur le caractère collectif et la visée altruiste du conte. Pourtant, il faut bien admettre que la perspective citoyenne ne tue pas l'individu. En effet, avant de s'inscrire dans le projet collectif de construction d'une société citoyenne, l'individu a d'abord besoin d'être socialement repéré ; il a besoin d'exister, de marquer sa présence dans le faisceau social, d'être reconnu. Le conte permet de réaliser cela dès le très jeune âge. Toutefois comprenons-nous, il ne s'agit pas de l'individu entendu dans le sens d'une construction individualiste et égoïste, mais plutôt vu dans une perspective individuante.

Dans un premier temps, décider de dire un conte est un choix personnel et une entreprise individuelle à l'endroit d'un public ; c'est un don spontané que l'on fait à autrui. C'est pourquoi même quand toutes les conditions spatio-temporelles sont

réunies, tous les rassemblements de personnes ne sont pas des occasions spontanées pour une veillée de contes. Il faut qu'un membre du public ait l'initiative de conter, avant éventuellement que les autres adhèrent à l'idée. Certes, de nature, le conte est un produit collectif, mais c'est l'individu qui en fait une réalité en l'énonçant. Alors, il s'inscrit dans une démarche de création artistique – si tant est que les genres de l'oralité participent aussi de l'art oratoire – qui se caractérise par une certaine singularité, par l'expression, comme dans toute œuvre littéraire, d'une part importante de l'inconscient, donc du fantasme. En tant que produit de l'imagination, le conte inculque à l'individu le goût de l'invention. Mieux, le cadre d'énonciation du conte est celui où l'individu se met en valeur, prend conscience de ses potentialités, en matière oratoire en l'occurrence, et réalise qu'il compte aussi dans la chaîne sociale, car il prend librement la parole et est écouté. C'est d'autant un cadre intéressant qu'il favorise la prise d'initiative en matière d'expression, cultive la confiance en soi et la conscience que l'on peut apporter quelque chose aux autres.

Ensuite, le conte vise à toucher l'individu, dans ses retranchements affectifs, émotionnels et culturels. Le changement de comportement ou la transfiguration sociale que convoite le conteur s'opère au niveau individuel d'abord avant de déteindre ensuite sur l'ensemble de la vie sociale. Ainsi, le message du conte s'adresse à l'individu en tant que sujet social autonome, pour l'interpeller sur un certain nombre de drames sociaux ou conforter les valeurs qu'il incarne déjà. Le conte, à travers ce qu'il enseigne, permet de forger un soi-même ; la conscience de son ipséité conduit à reconnaître et tolérer celle des autres, dans un vivre-ensemble empreint de respect mutuel et de considération.

4. De l'exploitation du conte pour construire une société citoyenne

Il n'y a pas de doute, le conte peut être un rempart contre l'incivisme. Pour résoudre ce fléau qui gangrène la vie en communauté, le conte peut être exploité, dans

un ensemble de mesures structurelles¹⁴. Cela s'entend, il faut alors viser les plus jeunes et les adolescents qui sont, comme l'on a coutume de le dire, le fer de lance de la société de demain. Pour cela, l'école étant un agent de socialisation plus popularisé aujourd'hui qu'hier, il faudra alors introduire dans les programmes scolaires, des heures de contes pour initier les enfants aux multiples vertus de l'exercice de contage. Cela est d'autant faisable qu'il est possible d'introduire, dans la littérature de jeunesse, des récits de conte sur des supports adaptés comme les albums, les films, les bandes dessinées, etc. Par exemple, Roxane Paillier (2014) reconnaît en l'album « un support privilégié pour stimuler à la fois les capacités réflexives, l'imagination et la créativité de l'enfant ». Par ailleurs, les leçons de morale et d'instruction civique peuvent adapter le contenu des contes pour passer des enseignements en lien avec le civisme, la probité, le travail et toutes les valeurs que l'on voudrait que notre société incarne. De telles expériences, dénommées « l'heure du conte », ont été déjà réalisées dans des écoles maternelles et primaires, notamment en France, et ont donné des résultats satisfaisants, spécifiquement en matière de performances des élèves dans l'écoute, la concentration et la mémorisation. Dans notre propos, il s'agira de mettre en relief, dans les contes, les valeurs de civisme que les enfants doivent intérioriser pour bien se comporter dans la société. D'ailleurs, la propriété plastique du conte (il s'adapte à l'évolution sociale) permet d'inventer des récits avec des thématiques précises en lien avec ce que l'on veut véhiculer comme enseignement et normes.

D'autre part, il faudra développer des initiatives multiformes pour remettre au goût du jour les veillées dans les campagnes. C'est en cela que les festivals de contes sont des initiatives à encourager et à rééditer ailleurs. En milieu urbain, il faut mettre à profit les nouveaux supports de communication pour accorder une place aux contes, à travers l'oralité seconde et la néo-oralité. Encore une fois, le conte est un genre plastique ; c'est un atout pour adapter son contenu aux réalités et aux goûts de l'heure.

¹⁴ On sait que l'école, la constitution, le code pénal, la religion, l'initiation, etc. sont d'autres agents de socialisation, avec des fortunes diverses en termes d'efficacité, mais s'ils sont conjugués, ils peuvent juguler un tant soit peu le phénomène d'incivisme.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, l'on peut faire deux observations essentielles. Premièrement, le constat est clair que nos sociétés d'aujourd'hui, tant rurales qu'urbaines, sont en train de perdre dangereusement des valeurs sociales cardinales qui ont depuis longtemps été le ciment qui a consolidé et policé la vie en communauté. Malgré le rôle important de socialisation que jouent l'école, le code pénal, la Constitution, les religions, entre autres, force est de noter que d'énormes défis, en termes de civisme, restent à relever. Deuxièmement, en dépit de son caractère fictionnel, le conte a fait ses preuves dans son aptitude à jouer un rôle central ou d'appoint dans le processus d'éducation et de promotion d'un modèle de société exemplaire. Pour s'en convaincre, il suffit de réaliser qu'avant l'avènement des agents modernes de socialisation, les sociétés traditionnelles ont régulé leur vivre-ensemble et construit leur idéal sociétal, en partie, à partir des contes.

Il nous paraît donc indiqué que face au péril incivique, l'on peut utiliser ce genre narratif de la littérature orale pour (re)construire des valeurs et des normes indispensables pour l'harmonie sociale, et juguler un tant soit peu ce fléau. Pour cela, il faut mettre au goût du jour les veillées dans les campagnes, à travers une politique culturelle incitative qui favoriserait, par exemple, les festivals de contes ; on peut également exploiter le canal scolaire et médiatique, en introduisant, dans le premier cas, des heures de conte dans les activités pédagogiques et, dans le second cas, des plages radiophoniques ou télévisuelles consacrées à ce genre oral.

Tout compte fait, la construction sociale est un défi permanent qui demande d'actionner divers mécanismes pour la réussir. Le conte peut bien apporter un plus dans ce projet s'il est bien exploité.

Références bibliographiques

ANIOU Victoire-Hortense, GUBBELS Arnoldus et PASQUIER Abel, (s.d.) « À la recherche de la signification des contes africains », in *Savanes et Forêts*, n° 5 et 6. Bulletin de l'institut supérieur de Culture religieuse, Abidjan.

- BAUMGARDT Ursula et DERIVE Jean (Dir.), 2008, *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala.
- BODIN Jean, 1576, *Les six livres de la République*, Paris, Jacques du Puy.
- BOGNIAHO Ascension, 1999, « Littérature orale et développement », in *Médias, littérature, art et société*, Journées d'études du Grelef, Cotonou, Flamboyant.
- BRUSCHI Christian, « La citoyenneté hier et aujourd'hui », dans *Hommes et Migrations*, 1996, n° 1196, pp. 11-13.
- FERREOL Gilles, et al., 2009, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin.
- HOBBS Thomas, 1651, *Le Léviathan*, Londres.
- LAURENCE Arlaud, 2005, *Il était une fois Des femmes, Des hommes, Des contes*, mémoire, Institut d'Etudes Politiques de Lyon.
- MIRCEA Eliade, 1963, *Aspect du mythe*, Paris, Gallimard N.R.F.
- N'Da K. Pierre, 1984, *Le conte africain et l'éducation*, Paris, L'Harmattan.
- PAILLIER Roxane, 2014, « Le conte dans l'enseignement : travailler sur *Cendrillon* en option théâtre », *Âgon*[en ligne], HS2. Disponible sur <http://journals.openedition.org/agon/3144>
- PLATIEL Suzanne, 1984, *La fille volage et autres contes du pays san*, Paris, Classiques africains.
- _____, 1993, « L'enfant face au conte », in *Cahiers de Littérature Orale*, N° 33, pp. 163-176.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1762, *Du contrat social*, Amsterdam, Marc-Michel Rey.
- SIEYES Emmanuel-Joseph, 1789, *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*, (pamphlet).
- SINGER Peter, 1997, *Questions d'éthique pratique*, Paris, Bayard.